



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-85955>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **26-85955**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-76520

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Montpellier

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21340172201787

Ville : Montpellier

Code postal : 34267

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 34

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de viabilisation (voiries et réseaux divers pour un groupe scolaire et une crèche Quartier Croix d'Argent) jumelés avec la gestion hydraulique et paysagère

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111290

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs. Le quartier Croix d'Argent se situe au Sud de la ville de Montpellier. Il fait partie des quartiers connaissant une croissance démographique considérable. Il s'agit d'un quartier en mutation, s'étant majoritairement développé il y a à peine plus de 30 ans. Un terrain de 11950 M² est voué à accueillir un groupe scolaire de 447 élèves et une crèche de 68 berceaux. Le groupe scolaire est en cours de construction depuis l'automne 2025. Les constructions futures doivent répondre à plusieurs paramètres : 1. La gestion hydraulique 2. La gestion des espèces protégées 3. La gestion des voiries et réseaux divers 4. La réglementation RE2020
1- La gestion hydraulique :

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/09/2026 à 12h00, lire 22/09/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2026